

## Rwanda : La France propose le déploiement d'une force de l'ONU

Le Monde, 8 mars 1993

La France a déposé, vendredi 5 mars, à New-York, devant le Conseil de sécurité de l'ONU, un projet de résolution en vue du déploiement d'une force de contrôle des Nations unies au Rwanda. La France souhaite que cette force, agissant en liaison avec l'Organisation de l'unité africaine (OUA), prenne position dans une « zone tampon », séparant les troupes gouvernementales et celles du Front patriotique rwandais (FPR), autour de Kigali, afin d'assurer le respect du cessez-le-feu et de contribuer à la protection des populations civiles. Ce texte, qui a les faveurs de la présidence et du gouvernement rwandais, devrait être examiné en détail, la semaine prochaine, par le

Conseil de sécurité.

De son côté, le FPR, dans un message adressé au département d'Etat américain, se serait dit prêt, vendredi, à effectuer un retrait partiel des positions qu'il occupe depuis le 8 février, à condition, notamment, que le Groupe d'observateurs militaires neutres (GOMN) de l'OUA prenne le contrôle de cette zone et que l'armée rwandaise respecte le cessez-le-feu. A Paris, le ministre français de la coopération et du développement, M. Marcel Debarge, a salué, vendredi, les « progrès enregistrés ces jours derniers, qui sont de nature à favoriser une solution politique et pacifique au conflit ». (AFP, Reuter.)